

# Programme de principes essentiels de gouvernance à but non lucratif (Programme OBNL)

## Formulaire de demande d'admission

### PROGRAMME DE PRINCIPES ESSENTIELS DE GOUVERNANCE À BUT NON LUCRATIF (PROGRAMME OBNL)

Le programme OBNL est un programme national de formation en gouvernance mis en œuvre conjointement par l'Institut des administrateurs de sociétés et la Rotman School of Management de l'Université de Toronto, et présenté par la Fondation RBC. Le Programme est offert aux administrateurs/administratrices et aux directeurs généraux/directrices générales d'organismes à but non lucratif de petite et grande taille, en partenariat avec de grandes écoles de gestion du Canada.

#### ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME OBNL

La politique d'admission au programme OBNL se fonde sur la conviction qu'il est possible de créer un milieu de perfectionnement motivant lorsque le groupe formé rend compte d'un équilibre sur les plans de la diversité, de l'expérience et de l'apport constructif de chacun des participants.

Pour être admissibles au programme OBNL, les candidats doivent avoir à leur actif une expérience comme membre d'un conseil d'administration, dans un poste de haute direction ou dans l'exercice d'une profession. Nous privilégions les candidats qui siègent ou ont siégé au conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif ou qui manifestent un intérêt en ce sens. Les places étant limitées, nous ne pouvons garantir l'admission au Programme. Toutefois nos critères favorisent les candidats qui ont l'expérience la plus pertinente et qui sont le mieux à même de créer la diversité souhaitable au sein d'un groupe.

#### DOCUMENTS À FOURNIR

Pour soumettre une demande en bonne et due forme au Comité d'admission au programme de principes essentiels de gouvernance à but non lucratif (Programme OBNL), le candidat est prié de faire parvenir les documents suivants à l'Institut des administrateurs de sociétés, à Toronto :

- 1) Demande d'admission dûment remplie
- 2) Demande de bourse (optionnelle pour les personnes admissibles qui font une demande de bourse - voir page 2)

Nous incitons vivement les candidats à présenter leur dossier de candidature dans les plus brefs délais. Toutes les demandes reçues sont datées et seules les demandes complètes sont traitées.

#### AVIS D'ADMISSION

Le Comité d'admission au programme Principes OBNL étudie toutes les demandes en fonction des critères d'admissibilité. Les résultats sont communiqués aux candidats par courriel dans les deux semaines qui suivent la réception de la demande.

#### ADHÉSION À L'IAS

L'Institut des administrateurs de sociétés s'est engagé à fournir à ses membres une vaste gamme d'outils, de ressources et de services visant à les aider à devenir des administrateurs efficaces et à instituer des conseils d'administration capables de rendement élevé.

Si vous n'êtes actuellement pas membre de l'IAS, à la présentation d'une demande d'inscription au programme OBNL, vous deviendrez membre de l'IAS pendant un an (valeur de 395 \$) sans avoir à verser de frais.

## COÛT DU PROGRAMME

Paiement unique de 2 500 \$ plus les taxes applicables.

Endroit	Prix	Taux de taxation*	Montant des taxes	Total
CALGARY	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
EDMONTON	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
HALIFAX	2 500 \$	15 % (TVH)	375 \$	2 875 \$
MONTRÉAL	2 500 \$	14,975 % (TPS + TVQ)	374,38 \$	2 874,38 \$
OTTAWA	2 500 \$	13 % (TVH)	325 \$	2 825 \$
PRINCE GEORGE	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
SASKATOON	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
ST. JOHN'S	2 500 \$	13 % (TVH)	325 \$	2 825 \$
TORONTO	2 500 \$	13 % (TVH)	325 \$	2 825 \$
VANCOUVER	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
VICTORIA	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
WINNIPEG	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$

\*Les taxes sont établies en fonction du lieu du programme.

## ADMISSIBILITÉ AUX BOURSES D'ÉTUDES FONDATION RBC

Un nombre limité de bourses d'études de la Fondation RBC, attribuées selon les besoins et d'une valeur de 2 500 \$ chacune, est disponible avec chaque offre du programme Principes essentiels de gouvernance - OBNL, afin de soutenir la participation des administrateurs et directeurs généraux d'organismes à but non lucratif qui autrement ne seraient pas en mesure de participer au programme en raison de considérations financières.

Les demandes de bourses d'études doivent être soumises en même temps que les demandes d'inscription, avant la date limite pour ce faire. Il n'y a pas de garantie que les candidats obtiendront une bourse. Toutes les décisions sont finales. Les candidats à l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation RBC doivent soumettre une lettre détaillée (ne dépassant pas deux pages) portant sur l'ensemble des critères d'admissibilité à une bourse ainsi que les considérations additionnelles. Les décisions seront transmises aux candidats dans les dix (10) jours suivant la date limite de réception des demandes d'inscription.

*Veillez consulter les pages six (6) et sept (7) de ce formulaire pour connaître les critères d'admissibilité et considérations additionnelles.*

Pour les candidats à une bourse de la Fondation RBC seulement.

Endroit	Prix	Bourse	Total
CALGARY	2 625 \$	- 2 500 \$	125 \$
EDMONTON	2 625 \$	- 2 500 \$	125 \$
HALIFAX	2 875 \$	- 2 500 \$	375 \$
MONTRÉAL	2 874,38 \$	- 2 500 \$	374 38 \$
OTTAWA	2 825 \$	- 2 500 \$	325 \$
PRINCE GEORGE	2 625 \$	- 2 500 \$	125 \$
SASKATOON	2 625 \$	- 2 500 \$	125 \$
ST. JOHN'S	2 825 \$	- 2 500 \$	325 \$
TORONTO	2 825 \$	- 2 500 \$	325 \$
VANCOUVER	2 625 \$	- 2 500 \$	125 \$
VICTORIA	2 625 \$	- 2 500 \$	125 \$
WINNIPEG	2 625 \$	- 2 500 \$	125 \$

\*\* Les prix comprennent les taxes applicables.

Dans les cas où les candidats ne sont pas retenus, ils en seront avisés et auront la possibilité d'être inscrits au cours. Une fois qu'un candidat accepte d'être inscrit au cours, il est responsable d'en acquitter la totalité des frais. Veuillez prendre note qu'il nous est impossible d'assurer une place à chacun et que l'IAS se réserve le droit de refuser votre inscription au cours.



## Formulaire de demande d'admission

Ville \_\_\_\_\_ Numéro du programme OBNL \_\_\_\_\_ Date de début du programme OBNL \_\_\_\_\_

L'IAS reçoit un grand nombre de demandes provenant de candidats admissibles et désireux de participer au programme OBNL; il nous est malheureusement impossible d'assurer une place à chacun.

Si le nombre maximal d'étudiants est atteint pour l'édition du Programme que vous avez choisie, souhaitez-vous que nous fassions suivre votre candidature au Comité d'admission pour la prochaine session?

Oui  Non  Si vous avez coché Oui, veuillez préciser la ville de votre choix : \_\_\_\_\_

### CANDIDAT(E)

M.  M<sup>me</sup>  D<sup>r</sup>

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Initiale du second prénom \_\_\_\_\_

Prénom usuel \_\_\_\_\_

Prénom et nom de famille tels qu'ils apparaissent sur le diplôme \_\_\_\_\_

Titre/poste actuel \_\_\_\_\_

Société/organisation \_\_\_\_\_

Type d'entreprise :  Publique  Privée  Sans but lucratif  Société d'État

Secteur industriel (p. ex. banque, énergie, mines, soins de santé, etc.) \_\_\_\_\_

### ADRESSE PROFESSIONNELLE

N° rue \_\_\_\_\_ N° de bureau \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province/État \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ (poste) Télécopieur \_\_\_\_\_ Adresse de courriel du candidat \_\_\_\_\_

Site Web de l'entreprise \_\_\_\_\_ Adresse de courriel de l'assistant administratif \_\_\_\_\_

Adresse pour la correspondance :  professionnelle  personnelle

**ADRESSE PERSONNELLE**

N° rue		N° de bureau	
Ville		Province/État	Code postal
Téléphone	(poste)	Télécopieur	Courriel
Cellulaire			

**Adresse choisie pour recevoir la correspondance :**  Adresse professionnelle  Adresse personnelle

**Adresse choisie pour recevoir les courriels :**  Adresse professionnelle  Adresse personnelle

**VEUILLEZ FAIRE ÉTAT DE VOTRE EXPÉRIENCE AU SEIN DE CONSEILS D'ADMINISTRATION**  
(Au besoin, complétez sur une feuille séparée.)

NOM DE L'ENTREPRISE	TYPE D'ENTREPRISE p. ex. : société ouverte, fermée, organisme à but non lucratif, société d'État	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE p. ex. : petite – 0 – 100M \$ moyenne – 100 – 500M \$ grande – plus de 500M \$	FONCTION EXERCÉE AU SEIN DU CONSEIL p. ex. : président, vice-président, président du Comité de vérification, membre du Comité sur la gouvernance	ANNÉES DE SER- VICE p. ex. : 2001-2005

**BOURSE D'ÉTUDES**

La Fondation RBC offrent un nombre limité de bourses d'études d'une valeur de 2 500 \$ chacune afin de soutenir la participation des administrateurs et directeurs généraux d'organismes à but non lucratif qui autrement ne seraient pas en mesure de participer au programme en raison de considérations financières.

Faites-vous une telle demande de bourse?  Oui  Non

**COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DU PROGRAMME OBNL?**

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- Collègue  Globe & Mail  Publipostage  Courriel de l'IAS  Parution d'un tableau de diplômés de l'IAS  
 Membre de l'IAS  Activité parrainée par l'IAS  Site Web de l'IAS  Recherche Internet  
 École de gestion locale  Annonce dans un journal local  Lettre/courriel d'une autre association  
 Site Web d'une autre association  Référence d'un ancien participant  Annonce de la Rotman School  
 Courriel de la Rotman School  Site Web de la Rotman School  Autre \_\_\_\_\_

## POLITIQUE D'ANNULATION

Un remboursement sera effectué pour les annulations transmises par écrit à l'IAS au plus tard 14 jours avant la date de début du cours. Des frais d'administration de 250 \$ (plus les taxes applicables) s'appliqueront. Aucun remboursement ni crédit ne sera émis pour les annulations reçues dans les 14 jours précédant la date de début du cours. L'intégralité des frais de cours sera facturée aux personnes qui ne se présenteront pas au cours. Si l'IAS devait annuler ou reporter un cours offert, les participants recevront un remboursement complet. L'adhésion gratuite sera révoquée en cas de remboursement.

## COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Pour en savoir davantage, visitez le [www.icd.ca/Autre/Politique-de-confidentialite.aspx](http://www.icd.ca/Autre/Politique-de-confidentialite.aspx).

## DÉCLARATION

Par la présente, j'atteste que tous les renseignements fournis dans la présente demande d'admission ainsi que dans tout autre document déposé à l'appui de la demande sont véridiques, exacts et complets et que tout renseignement important a été communiqué. Je comprends que, si l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) découvre que ce n'est pas le cas, mon association avec le cours ou mon admission ou mon inscription au cours peuvent être résiliées ou annulées après qu'un avis écrit m'ait été envoyé. Une fois inscrit au cours OBNL, je comprends que je suis entièrement responsable de tous les frais y étant associés. Je m'engage à me conduire en toute intégrité, honnêteté et respect envers les membres de la communauté de l'IAS. Si on découvre que j'agis à l'encontre des valeurs susmentionnées, je comprends que je pourrai être appelé à me retirer du cours.

## SIGNATURE

---

Signature du participant

---

Date

## VEUILLEZ TRANSMETTRE VOTRE FORMULAIRE D'ADMISSION DÛMENT REPLI À L'ADRESSE SUIVANTE :

Comité d'admission  
Institut des administrateurs de sociétés  
2701 – 250, rue Yonge, Toronto (Ontario) Canada M5B 2L7  
Tél. : 416 593-7741, poste 229  
Tél. (sans frais) : 1 877 593-7741, poste 229  
Télé. : 1 888 398-4794  
formation@icd.ca  
www.icd.ca

**MODE DE PAIEMENT**

- Vous trouverez ci-joint mon chèque payable à l'ordre de l' **Institut des administrateurs de sociétés**
- Je préfère effectuer mon paiement par carte  Visa  MasterCard
- Paiement unique de 2 500 \$, taxes applicables en sus, soit 2 874,38 \$ au Québec
- Paiement minimum pour les candidats à une bourse de la Fondation RBC 1 874,38 \$ au Québec

N° de carte

Date d'expiration (mm/aa)

Nom figurant sur la carte

Signature du participant

Signature du titulaire autorisé de la carte (s'il ne s'agit pas du participant)

Date

Les frais de cours sont payables au dépôt de la demande d'admission. Les personnes qui ne sont pas admises au cours recevront un remboursement.

**NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE**

L'Agence du revenu du Canada (ARC) exige que les organisations à but non lucratif et les établissements d'enseignement incluent un numéro d'assurance sociale (NAS) avec toutes les déclarations du formulaire T2202, « Certificat pour montant relatif aux études et montant pour manuels ». L'IAS doit fournir ces renseignements à l'ARC afin que les participants au cours reçoivent un reçu à des fins fiscales.

Si vous souhaitez fournir ces informations au moyen de notre page Web sécurisée, veuillez l'indiquer ci-dessous et visiter le <https://icd.ca/secureSIN>. Si vous n'avez PAS besoin d'un reçu à des fins fiscales, nous vous demandons de bien vouloir cliquer dans la case ci-dessous et de confirmer votre décision de refuser.

Pour de plus amples renseignements sur les nouvelles exigences de l'ARC, veuillez consulter le site Web de l'ARC.

 Envoi en ligne OPTION DE REFUS — Aucun reçu fiscal requis

SIN

Signature du participant

# Bourse d'études de la Fondation RBC pour le programme Principes essentiels de gouvernance - OBNL

---

Nom du candidat/de la candidate

---

Nom de l'organisme à but non lucratif

---

Rôle au sein de l'organisme susmentionné

## **PARTICULARITÉS**

Un nombre limité de bourses d'études de la Fondation RBC, attribuées selon les besoins et d'une valeur de 2 500 \$ chacune, est disponible pour soutenir la participation des administrateurs et directeurs généraux d'organismes à but non lucratif qui autrement ne seraient pas en mesure de participer au programme en raison de considérations financières.

## **COMMENT FAIRE UNE DEMANDE**

Les demandes de bourses d'études doivent être soumises en même temps que les demandes d'inscription, avant la date limite pour ce faire. Il n'y a pas de garantie que les candidats obtiendront une bourse. Toutes les décisions sont finales. Les candidats à l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation RBC doivent **soumettre une lettre détaillée** (ne dépassant pas deux pages) portant sur l'ensemble des critères d'admissibilité à une bourse ainsi que les considérations additionnelles. Les décisions seront transmises aux candidats dans les dix (10) jours suivant la date limite de réception des demandes d'inscription.

## **QUI EST ADMISSIBLE?**

1. Le candidat doit être actuellement membre du conseil ou directeur général d'un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada ou récemment nommé à cet organisme. (Veuillez fournir le numéro d'enregistrement à l'ARC.)
2. L'organisme du candidat doit avoir ou avoir eu une relation avec RBC/Fondation RBC (c.-à.-d. avoir été bénéficiaire d'un don, etc.).

**Considérations additionnelles :** La préférence est accordée aux candidats qui témoignent d'un besoin financier et d'un engagement envers la bonne gouvernance. Les organisations dont les objectifs principaux sont d'ordre religieux ou confessionnel ne sont pas admissibles aux bourses d'études.

## **VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE DÛMENT REMPLIE À :**

Comité d'admission  
Institut des administrateurs de sociétés

2701 – 250, rue Yonge Street, Toronto (Ontario) Canada M5B 2L7

Tél.: 416.593.7741, poste 229

Tél.: 1.877.593.7741, poste 229

Télééc. : 1.888.398.4794

education@icd.ca

www.icd.ca/OBNL